GATINEAU

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CLSDC)

4e séance – 7 octobre 2026 – 15 h 05 à 18 h

Salle Mont-Bleu, 1er étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Bettyna Bélizaire, présidente et conseillère municipale – District du Plateau (4)
Luc Chénier, vice-président et conseiller municipal – District du Versant (14)
Adrian Corbo, membre élu et conseiller municipal – District du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau (6) – En visioconférence
Julie DeCourval, directrice générale de Loisir sport Outaouais
Alain Lamarche, directeur adjoint de l'Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais
Aurélie Baillot, membre citoyenne
Claire Gosselin-Gagnon, membre citoyenne
Jérémie Verner-Filion, Université du Québec en Outaouais (UQO) – En visioconférence

Secrétaire

Anick Fortin, coordonnatrice aux comités et commissions — Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Christian Riopel, directeur adjoint – Service des loisirs, des sports et du développement des communauté (SLSDC) – En visioconférence
Mychelle Vaive, cheffe de service, développement des communautés – SLSDC
Sonny Carrier, chef de service, opérations et installations sportives – SLSDC
Marie-Noële St-Pierre, cheffe de service, soutien et relations avec les communautés – SLSDC – En visioconférence
Martin Goulet, chef de section, opérations et installations sportives – SLSDC – En visioconférence
Josianne Therrien, adjointe administrative aux commissions et comités – DE

Autres personnes présentes

Isabelle Cousineau, conseillère municipale – District du Parc-de-la-Montagne-St-Raymond – En visioconférence

Éliane Poirier-Boucher, conseillère politique – Cabinet de la mairie – En visioconférence

Clément Lechat, Société Radio-Canada

Mathieu Bélanger, Le Droit – En visioconférence

ABSENCES :
Marie Poirier, agente de planification, programmation et de recherche à la Direction de la santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)
Daniel Bellemare, directeur général du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées
Annie Lapointe, membre citoyenne
Willy Blaise Iranyibutse, membre citoyen

---

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum et ouvre la séance à 15 h 05.

La séance sera enregistrée. Il sera possible de visionner l'enregistrement sur le site web de la Ville.

La présidence souhaite la bienvenue aux nouveaux membres : Claire Gosselin, membre citoyenne ainsi qu'à Alain Lamarche, représentant de l'Association pour l'intégration communautaire en Outaouais (APICO). Un tour de table est fait afin que chacun se présente.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans changement tel que présenté.

Il est proposé par Luc Chénier
Appuyé par Claire Gosselin-Gagnon

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que proposé

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis du compte rendu de la séance du 3 juin 2026

Le compte-rendu de la 3e séance publique de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire, tenue le 3 juin 2026, dont la validation s'est faite par courriel, est déposé.

Un suivi est effectué concernant l'appui accordé par la Commission, lors de la séance du 3 juin, au projet de revitalisation du parc l'Oiseau-Bleu visant l'aménagement d'un pôle de baseball inclusif. Le Service indique que la démarche se poursuit auprès du conseil municipal et que le dossier suit actuellement le processus administratif en vue du dépôt d'une résolution.

5. Période de questions du public

Aucun citoyen n'est présent lors de la séance, et aucune question écrite n'a été reçue au préalable.

6. Offre de service des piscines extérieures – Plan directeur 2027-2037 des piscines extérieures – Présentation

Martin Goulet, du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, présente un état de situation des infrastructures aquatiques extérieures afin d'amorcer la réflexion entourant l'élaboration du plan de déploiement 2027-2037. Le réseau compte neuf piscines extérieures, cinq pataugeoires et trois plages sous gestion municipale. Plusieurs installations sont vieillissantes, leur âge moyen étant de 45 ans.
Le portrait présenté porte notamment sur la desserte et la fréquentation des installations, leur répartition sur le territoire, la présence de piscines privées, leur état physique ainsi que les enjeux liés aux changements climatiques. Les consultations antérieures font également ressortir l'attachement de la population aux piscines de proximité. Ces éléments serviront à alimenter l'analyse des besoins et l'élaboration du plan de déploiement des infrastructures aquatiques extérieures 2027-2037.

Aurélie Baillot se joint à la rencontre en visioconférence à 15 h 35.

Période d'échanges

Les membres posent des questions d'éclaircissement et échangent sur les éléments à considérer dans la planification de l'offre aquatique extérieure. Les discussions portent notamment sur le maintien d'une offre de proximité, l'équité territoriale, les besoins liés à la croissance et aux caractéristiques démographiques des quartiers ainsi que l'adaptation aux changements climatiques. L'importance des piscines comme lieux de rafraîchissement, de pratique d'activités physiques, d'apprentissage de la natation et de rassemblement communautaire est soulignée, particulièrement pour les familles, les personnes aînées et les populations ayant moins accès à des installations privées.

Les échanges abordent également la complémentarité entre les piscines, les jeux d'eau et les plans d'eau naturels. Il est proposé de considérer des aménagements accessibles à différentes clientèles, comprenant notamment des espaces ombragés et de rassemblement. La proximité des installations, leur accessibilité et leur rôle dans la vie communautaire sont également soulevés. Le Service précise que les rénovations futures devront tenir compte des exigences applicables en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

Il est également suggéré de comparer l'offre aquatique de Gatineau à celle d'autres municipalités et de considérer, au-delà de la fréquentation et de l'état des infrastructures, la desserte actuelle et future du territoire. Le Service indique que les commentaires recueillis alimenteront les analyses en vue de l'élaboration du plan de déploiement 2027-2037. Un retour devant la Commission est visé en décembre, avec la possibilité qu'il soit reporté en février selon l'avancement des travaux.

Jérémie Verner-Filion quitte la séance à 16 h 05. Le quorum est maintenu.

7. Plan de transformation de l'offre en patinoire extérieure – Présentation

Le Service des loisirs, des sports et du développement communautaire, présente l'avancement de la démarche de révision de l'offre de patinoires extérieures, rappelle la vision proposée et expose les critères d'analyse qui guideront la transformation de l'offre, en vue d'obtenir une recommandation de la Commission.

La démarche vise une offre adaptée aux besoins de la population et aux réalités climatiques, selon une vision d'un réseau durable et inclusif misant notamment sur l'implication communautaire. Le Service présente le classement des patinoires selon différents statuts ainsi que celles qui feront l'objet d'une analyse plus approfondie. L'évaluation portera sur l'utilisation et l'achalandage, la qualité du service, la couverture et l'accessibilité ainsi que la valeur communautaire. L'analyse sera réalisée graduellement afin d'orienter le maintien, la transformation ou la révision de certaines installations.

Un état d'avancement du projet pilote de patinoire réfrigérée et des sites potentiels pour de futures installations est également présenté. Les prochaines étapes consistent à poursuivre l'analyse des patinoires ciblées, à finaliser la documentation encadrant la démarche et à poursuivre la réflexion sur l'évolution du réseau de patinoires extérieures.

Période d'échanges

Les membres posent des questions d'éclaircissement et les échanges portent sur les critères devant guider la révision de l'offre de patinoires extérieures, notamment l'achalandage, la qualité du service, l'accessibilité, la couverture territoriale et la valeur communautaire. Les membres soulignent l'importance de tenir compte des facteurs qualitatifs pouvant influencer la fréquentation et d'examiner les possibilités d'amélioration ou d'adaptation d'une installation avant d'envisager son retrait.

Les discussions abordent également le développement des patinoires réfrigérées, notamment le choix et l'accessibilité des sites potentiels, les coûts et la fréquentation ainsi que le maintien d'une diversité d'usages. Il est suggéré notamment d'examiner le potentiel du parc du Domaine-Fairview comme alternative au stationnement du Casino du Lac-Leamy. La possibilité d'aménager des installations couvertes et multifonctionnelles est également soulevée afin de permettre différents usages sportifs, communautaires ou récréatifs. Le Service précise que les sites présentés sont préliminaires et que ces différentes options devront faire l'objet d'analyses supplémentaires.

Enfin, les membres insistent sur l'importance de communiquer en amont les critères d'évaluation et de consulter les milieux concernés afin de favoriser la compréhension de la démarche et son acceptabilité sociale. Le Service indique que des consultations ciblées seront réalisées auprès des organismes, des directions territoriales et des élus concernés lorsque l'analyse des installations sera approfondie. Il est précisé qu'une patinoire visée par la démarche de révision ne fait pas automatiquement l'objet d'une fermeture et que les recommandations tiendront compte des résultats de l'analyse et des besoins des milieux.

La présidente fait la lecture de la recommandation suivante :

Considérant que la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a pour mandat d'examiner l'offre de services et les infrastructures de la Ville en fonction des besoins évolutifs de la population;

Considérant que la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire s'est engagée, dans son plan de travail 2027, à poursuivre sa

réflexion sur l'avenir des patinoires extérieures et à formuler des recommandations à cet égard;

<u>Recommandation</u>
CLSDC-2026-03
La Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire recommande au conseil municipal :

- D'adopter le plan de transformation de l'offre en patinoires extérieures

Proposé par Luc Chénier
Appuyé par Julie DeCourval

Adoptée

8. Divers

8.1 Suivi des recommandations, s'il y a lieu

Aucun suivi relatif aux recommandations précédentes de la Commission n'a été mentionné.

8.2. Intercommissions

Un retour est effectué sur la rencontre intercommissions tenue le 1er octobre dans le cadre de l'élaboration du cadre de référence de la future politique intégrée des loisirs et du prochain Programme d'agriculture urbaine. Les échanges ont permis de prendre connaissance des perspectives des différentes commissions consultatives et de faire ressortir les liens entre plusieurs enjeux abordés. Cette démarche contribue à enrichir la réflexion et à mieux comprendre les réalités et préoccupations portées par les différents groupes représentés.

9. Prochaine séance : 9 décembre 2026

La prochaine séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire se déroulera le 9 décembre à 15 h, en mode hybride.

10. Levée de la séance

Il est proposé par Claire Gosselin-Gagnon
Appuyé par Alain Lamarche

Et résolu que cette Commission lève la séance publique à 16 h 52.

Adoptée

Les membres poursuivent, à huis clos, l'atelier de travail consacré à la préparation du plan de travail 2027 de la Commission.

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la greffière

PRÉSIDENTE BETTYNA BELIZAIRE	SECRÉTAIRE ANICK FORTIN